



RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE 2024

DEPART DE MILAN

HANDBOOK

Cher participant,

En vue du départ du Rallye Monte-Carlo Historique de Milan, nous vous envoyons ce document dans lequel vous trouverez quelques informations utiles pour profiter pleinement de cette expérience:

1. Logistiques
2. Enregistrement d'une voiture d'assistance pour la zone C de Milan
3. Inscription, vérifications administratives et vérifications techniques
4. Déjeuner du 1er Février
5. Départ du Rallye

Bonne chance de la part de l'équipe du Rallye!

1. Logistiques

Comme d'habitude, les parkings pour les voitures de course et les voitures d'assistance enregistrées se trouvent à Milan (via Marina), près de l'Automobile Club di Milano.

Les voitures de course peuvent accéder à l'air de stationnement réservée comme suit :

- Mercredi 31 janvier, de 13h à 19h30
- Jeudi 1er février, de 07h30 à 15h00

Veuillez noter que la seule entrée autorisée pour accéder au parking est celle de la via Boschetti (Voir le plan ci-joint). Les transporteurs ne sont pas autorisés dans cette zone.

Veuillez ne pas déplacer votre voiture de course du parc fermé de via Marina avant le départ du rallye, le jeudi 1er février.

La zone de parking est surveillée

Si votre voiture de course est transportée par un camion, celui-ci devra la décharger à un autre endroit, en dehors du centre-ville.



Automobile Club d'Italia



Club ACI Storico
Il futuro dallo stile antico





2. Enregistrement d'une voiture d'assistance pour la zone C de Milan

Afin d'éviter les amendes, toutes les voitures d'assistance doivent suivre ces indications pour accéder à l'AreaC de Milan.

La zone à trafic limité est active du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30.

Avant d'acheter le laissez-passer pour accéder à l'AreaC, veuillez vous assurer que votre véhicule est apte à entrer dans cette zone et qu'il ne fait pas partie des catégories de véhicules interdits.

Le calendrier des interdictions de circuler et la liste des véhicules autorisés à accéder à l'AreaC sont disponibles sur ce lien :

<https://www.comune.milano.it/aree-tematiche/mobilita/area-c/area-c-calendario-divieti>

Si votre véhicule est autorisé à accéder à l'AreaC, veuillez suivre les indications ci-dessous pour acheter un ticket.

Pour accéder à l'AreaC avec votre propre véhicule, vous devez acheter et activer un ticket en ligne. Le prix d'un ticket journalier est de 7,50 €. Une fois votre ticket activé, vous pourrez entrer et sortir de l'AreaC autant de fois que vous le souhaitez.

Le ticket doit être activé le jour où vous accédez à l'AreaC avec votre véhicule ou au maximum dans les 24 heures qui suivent l'accès.

1. Achat de billets

Pour acheter un billet d'accès à AreaC, cliquez sur le lien suivant :

<https://areac.atm-mi.it/Areac/iweb/Acquisto.aspx>

Une fois le lien ouvert, cliquez sur "Ordinario" (Ordinaire) pour choisir le billet à validité journalière, choisissez la quantité de billets que vous souhaitez acheter et cliquez sur "Aggiungi al carrello" (Ajouter au panier) pour continuer.

Per acquistare il ticket seleziona dalla Lista Ticket e carica sul "carrello"

Carrello Acquisti

[Carrello vuoto: seleziona un titolo di accesso da acquistare, inserisci la quantità e premi 'aggiungi']

Lista Ticket

Ticket AreaC	Descrizione	Quantità	
<input checked="" type="checkbox"/> Ordinario (giornaliero 7,5€)			
Ticket giornaliero- 7,5€ (no NCC accesso speciale)	Accesso giornaliero o ricarica del PIN associato alla tua targa, se attivi il ticket entro la mezzanotte del giorno successivo all'ingresso.	<input type="text" value="1"/>	Aggiungi al carrello
<input checked="" type="checkbox"/> Altre Categorie	-- Seleziona una opzione --		
<input checked="" type="checkbox"/> Tessere a scalare	-- Seleziona una opzione --		
<input checked="" type="checkbox"/> Ticket Differito (22,5€ entro 7gg)			



Sélectionnez un mode de paiement et cliquez sur "Procedi al pagamento" (Procéder au paiement).
Introduisez les données et procédez au paiement.

Carrello Acquisti

PAGA SICURO CON **PayPal**

VISA Verified by **MasterCard** SecureCode

Une fois le paiement effectué, vérifiez que vous avez reçu le code PIN correspondant au billet.

PIN	Tipo Ticket AreaC	Valore in Euro Accessi Data Acquisito	Cerca Ticket
1F02RZCO70UC	Ticket giornaliero- 7,5€ (no NCC accesso speciale) - Accesso giornaliero o ricarica del PIN associato alla tua targa, se attivi il ticket entro la mezzanotte del giorno successivo all'ingresso.	7,50 0 12/01/2024	<input type="button" value="Attiva il PIN"/>
			<input type="button" value="Inserisci"/>

2. Activation du ticket

Pour activer un ticket d'accès à l'AreaC, cliquez sur le lien suivant :

<https://areac.atm-mi.it/Areac/IWeb/Attivazione.aspx>

Sur l'écran principal, cliquez sur "Attiva PIN" (Activer le code PIN).

Sur l'écran qui s'affiche, saisissez le numéro et la nationalité de la plaque d'immatriculation.

Cliquez sur "Avanti" (Suivant) pour continuer.

eventuali informazioni è attivo il numero del Call Center 02 48684001 dal lunedì al sabato dalle 08:00 alle 24:00 e la domenica dalle 08:00 alle 20:00; in alternativa scrivere a mta.ufficioareac@atm-mi.it. Per altre informazioni accedi alla pagina della F.A.Q.

Attivazione Ticket Veicoli AreaC

Targa

Numero di Targa:

Nazionalità:

Selezionare la nazionalità di appartenenza della targa/veicolo.



Automobile Club d'Italia



Club ACI Storico
Il futuro dallo stile antico





Dans l'écran qui apparaît, cliquez sur le champ "Categoria AreaC Dichiarata" (Catégorie AreaC déclarée) et sélectionnez "Accesso a pagamento" (Accès au paiement) dans le menu déroulant qui apparaît. Cliquez sur "Avanti" (Suivant) pour continuer.

eventuali informazioni è attivo il numero del Call Center 02 48684001 dal lunedì al sabato dalle 08:00 alle 24:00 e la domenica dalle 08:00 alle 20:00; in alternativa scrivere a mta.ufficioareac@comune.milano.it. Per altre informazioni accedi alla pagina della F&D.

Attivazione Ticket Veicoli AreaC

Targa:

Categoria AreaC Rilevata:

Tipologia del Ticket AreaC:

Categoria AreaC Dichiarata:

Verifica se l'accesso in AreaC è consentito al tuo veicolo consultando il calendario dei divieti pubblicato sul sito del Comune di Milano

<< Indietro Avanti >>

Sur l'écran qui s'affiche, veuillez confirmer que le véhicule n'entre pas dans la catégorie des véhicules à usage spécial et qu'il ne dépasse pas 7,5 m de long. Pour confirmer ces points, cliquez sur "Seleziona" (Sélectionner) puis sur "Conferma" (Confirmer) : Dans la colonne "OK" doit apparaître "Si" (Oui). Cliquez sur "Avanti" (Suivant) pour continuer.

Attivazione Ticket Veicoli AreaC

Condizioni di Accesso e Pagamento

Regola	Autodichiarazione	OK	
AUTODICHIARAZIONE (AUTOVEICOLO USO SPECIALE O SPECIFICO CON DEROGA AMMINISTRATIVA IN CORSO DI VALIDITÀ)	Il veicolo non rientra nella casistica	NO	Seleziona
AUTODICHIARAZIONE (IL VEICOLO E' SUPERIORE A 7,5 METRI DI LUNGHEZZA: DICHIARO DI ESSERE IN POSSESSO DI UN'AUTORIZZAZIONE IN CORSO DI VALIDITÀ RILASCIATA DALLA POLIZIA LOCALE)	Il veicolo non rientra nella casistica	NO	Seleziona

<< Indietro Avanti >>

Sur l'écran qui s'affiche, saisissez votre adresse électronique et votre numéro de téléphone. Cliquez sur "Avanti" (Suivant) pour continuer et activer le billet.

Une fois l'étape d'activation terminée, un courriel sera envoyé à l'adresse indiquée et un SMS sera envoyé au numéro de téléphone indiqué. Ces messages confirmeront que le billet a été activé.



Automobile Club d'Italia



Club ACI Storico
Il futuro dallo stile antico





Liste des véhicules interdits d'accès à la zone C de Milan

Vous trouverez ci-dessous la liste des véhicules interdits d'accès à l'AreaC.

La zone C est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30.

Par conséquent, les véhicules appartenant aux classes environnementales interdites seront autorisés à entrer et à circuler librement dans la zone C après 19h30 et avant 7h30.

Véhicules pour le transport de personnes

- Euro 0, 1, 2 essence
- Euro 0, 1, 2, 3, 4 diesel sans FAP
- Diesel Euro 0, 1, 2, 3 avec DPF de rechange avec classe de masse de particules inférieure à Euro 4
- Diesel Euro 0, 1, 2, 3, 4 avec FAP de rechange installé après le 31/12/2018 et avec classe de masse de particules égale au moins à Euro 4
- Diesel Euro 3, 4 avec norme FAP et avec champ certificat d'immatriculation V.5 > 0,0045 g/km ou sans valeur dans le champ certificat d'immatriculation V.5
- Diesel Euro 3, 4 avec DPF de série et avec certificat d'immatriculation V.5 <= 0,0045 g/km
- Diesel Euro 0, 1, 2, 3, 4 avec FAP d'après-vente installé avant le 31/12/2018 et avec une classe d'ajustement (indiquée sur le certificat d'immatriculation) pour la masse de particules égale au moins à Euro 4
- Diesel Euro 5
- Bicarburant diesel-GPL et diesel-méthane Euro 0, 1, 2, 3, 4

Véhicules pour le transport de marchandises

- Essence 0 euro
- Diesel Euro 0 sans FAP
- Diesel légers Euro 1, 2, 3, 4 sans FAP
- Diesel lourds Euro 1, 2, 3, 4 sans FAP
- Diesel légers Euro 0, 1, 2, 3 avec FAP de rechange avec classe de masse de particules inférieure à Euro 4
- Diesel lourds Euro 0, 1, 2, 3 avec FAP de rechange avec classe de masse de particules inférieure à Euro 4
- Diesel légers Euro 3 avec FAP de série et avec champ du certificat d'immatriculation V.5 > 0,025 g/km ou sans valeur dans le champ du certificat d'immatriculation V.5
- Diesel lourds Euro 3 avec FAP de série et avec champ du certificat d'immatriculation V.5 > 0,02 g/kWh ou sans valeur dans le champ du certificat d'immatriculation V.5
- Euro 0, 1, 2, 3 bicarburant diesel-GPL et diesel-méthane
- 1 euro essence
- Diesel légers Euro 3, 4 avec FAP de série et avec immatriculation champ V.5 > 0,0045 g/km
- Diesel légers Euro 4 avec FAP de série et sans valeur dans le champ du certificat d'immatriculation V.5 (En l'absence de valeur dans le champ V.5, il est possible de démontrer la conformité à la réglementation de la zone C à travers le certificat d'homologation délivré par le constructeur automobile)
- Diesel légers Euro 0, 1, 2, 3, 4 avec FAP de rechange installé après le 30/04/2019 et avec une classe de masse de particules égale au moins à Euro 4
- Diesel lourds Euro 3, 4 avec FAP de série et avec carte grise V.5 plage > 0,01 g/kWh
- Véhicules lourds diesel Euro 4 avec FAP en standard et sans valeur dans le champ V.5 du certificat d'immatriculation (En l'absence de valeur dans le champ V.5, il est possible de



démontrer la conformité à la réglementation de la zone C à travers le certificat d'homologation délivré par le véhicule. fabricant)

- Diesel lourds Euro 0, 1, 2, 3, 4 avec FAP de rechange installé après le 30/04/2019 et avec classe de masse de particules égale au moins à Euro 6
- Bicarburant diesel-GPL et diesel-méthane Euro 4
- Essence Euro2
- Diesel léger Euro 5 N1
- Diesel lourd Euro V sans FAP
- Diesel légers Euro 3, 4 avec FAP de série et avec certificat d'immatriculation V.5 $\leq 0,0045$ g/km
- Diesel légers Euro 0, 1, 2, 3, 4 avec FAP de rechange installé avant le 30/04/2019 et avec une classe de masse de particules égale au moins à Euro 4
- Véhicules lourds diesel Euro 3, 4 avec FAP de série et avec certificat d'immatriculation champ V.5 $\leq 0,01$ g/kWh
- Moteurs diesel lourds Euro 0, 1, 2, 3, 4 avec FAP de rechange installé avant le 30/04/2019 et avec une classe de masse de particules égale au moins à Euro 4
- Diesel lourd Euro 5 avec FAP en standard et avec champ du certificat d'immatriculation V.5 $> 0,01$ g/kWh ou sans valeur dans le champ du certificat d'immatriculation V.5
- Moteurs diesel lourds Euro 5 avec DPF de rechange et classe de masse de particules inférieure à Euro 6

Les véhicules transportant des marchandises dans la classe environnementale non polluante sont soumis à l'interdiction d'accès et de circulation dans l'AreaC pendant la tranche horaire 08h00-10h00.

Ces véhicules pourront accéder à titre exceptionnel, moyennant une demande à compléter à partir du service en ligne MyAreaC au plus tard à 23h59 le jour suivant le passage pendant la plage horaire interdite.

Ces véhicules devront être enregistrés auprès du service MyAreaC en tant que "veicoli di servizio" par le propriétaire du véhicule ou par la personne qui en a l'usage exclusif, en transmettant en temps utile la documentation suivante à l'adresse électronique MTA.ServizioAreaC@comune.milano.it

- une copie des certificats de la Chambre de Commerce avec les codes Atecori 2007, extraits à une date ne remontant pas à plus de 6 mois après la demande
- une pièce d'identité en cours de validité du propriétaire/représentant légal (recto/verso)
- carte d'immatriculation du véhicule à faciliter recto/verso
- Nom d'utilisateur du profil MyAreaC, s'il est déjà enregistré, ou numéro de téléphone portable et adresse électronique pour recevoir les identifiants de connexion au profil de l'utilisateur.

Pour les véhicules qui ne peuvent pas accéder à la zone C, ils peuvent toujours accéder à la zone B sans aucun paiement, mais simplement en s'enregistrant sur le portail. <https://areab.atm.it/> avant chaque accès.

Pour toute information complémentaire concernant l'accès à l'Espace C, vous pouvez écrire à l'adresse électronique suivante : mta.ufficioareac@comune.milano.it



3. Enregistrement, vérifications administratives et vérifications techniques

L'inscription se fera à l'Automobile Club di Milano, entrée via Marina 6, comme suit:

- Mercredi 31 janvier, de 14h00 à 19h30
- Jeudi 1er février, de 08h00 à 15h00

Dans les prochains jours, vous recevrez un courriel contenant des instructions supplémentaires pour la réservation en ligne de votre créneau d'inscription.

N'oubliez pas de réserver votre place avant le 26 janvier.

Veillez arriver à l'heure, selon le créneau d'inscription que vous avez réservé.

Les conducteurs et les co-conducteurs doivent se présenter ensemble à l'enregistrement.

Veillez à vous munir des originaux des documents suivants :

- Passeport ou carte d'identité
- Permis de conduire valable
- Licence de course, conformément à la réglementation
- Les documents sportifs de votre voiture, conformément à la réglementation
- La carte grise de votre voiture *

**Ce document est obligatoire pour accéder gratuitement à l'espace C de Milan. L'absence de ce document entraînera une amende dont l'organisation ne sera pas responsable.*

Après les inscriptions, vous pourrez récupérer le matériel de course dans la zone prévue à cet effet.

Après les vérifications administratives, veuillez retourner au parking de Via Marina et apposer les autocollants et le document d'identité de l'équipage sur votre voiture, selon les indications que vous recevrez.

Lorsque votre voiture est prête pour les vérifications techniques, vous pouvez vous rendre dans la zone dédiée du parc fermé. Un agent viendra à votre place de parking pour contrôler votre voiture. Si tout est conforme au règlement, à la fin du contrôle technique, l'autocollant "verificato" sera apposé sur votre voiture.

4. Déjeuner du 1er février

L'Automobile Club de Milan est heureux de vous accueillir au déjeuner du 1er février, qui se tiendra à son siège.

Le buffet sera ouvert de 12h30 à 15h30 et sera uniquement réservé aux pilotes et copilotes des équipages inscrits au Rallye (pas d'équipages d'assistance).

Lors des inscriptions, les pilotes et les copilotes recevront les bracelets qui leur permettront d'accéder au déjeuner.



Automobile Club d'Italia



Club ACI Storico
Il futuro dallo stile antico





5. Départ du Rallye

Le départ de la première voiture, avec le contrôle de l'heure de connexion, est prévu à 18h00 le jeudi 1er février, de l'Automobile Club Milano, Corso Venezia 43.

Veillez-vous présenter au parc fermé 45 minutes avant l'heure de départ.

Après le départ, les voitures traverseront la Piazza Duomo, où elles seront présentées au public devant la cathédrale, où le contrôle du passage aura lieu.

Veillez noter que les voitures d'assistance ne peuvent pas accéder à la Piazza Duomo, et devront attendre leur équipage à l'extérieur du centre-ville.

Dans le matériel de course que vous recevrez lors de votre inscription, vous trouverez le road-book avec l'itinéraire à suivre depuis l'Automobile Club di Milano (contrôle horaire) jusqu'à la fin du centre-ville de Milan. De là, vous suivrez l'itinéraire indiqué sur l'itinéraire du Rallye Monte-Carlo pour les étapes suivantes.